

Licenciements dans le secteur pétrolier

La mise en garde de l'Onep

Liliane Nkorouna

Lors d'un point de presse tenu à son siège de Port-Gentil, le 26 août 2016, l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) a passé en revue les différends collectifs dans les entreprises Sodexo, Spie OGS et Maurel & Prom, avant de réaffirmer « sa détermination à user de tous les moyens légaux pour la préservation des intérêts moraux et matériels de ses adhérents ».

La situation préoccupante au sein des sociétés Sodexo, Spie OGS et Maurel & Prom a été au centre de la communication du plus grand syndicat du secteur pétrolier au Gabon. Il s'agit, en effet, pour l'Onep, d'informer l'opinion publique et d'alerter le gouvernement de la République sur leurs « conséquences dommageables sur le climat social ». Les différends collectifs dans ces entreprises pourraient conduire le syndicat, si rien n'est fait pour y remédier, à paralyser l'activité dans celles-ci, voire dans tout le secteur pétrolier. Sodexo, qui est sur le point de recourir au licenciement pour motif d'ordre économique pour se séparer de 65 % de ses effectifs, est la première entreprise dans la ligne de mire de l'Onep. Ce sont 429 salariés qui vont très bientôt se retrouver sur le carreau. Et les déductions du syndicat sont plus qu'éloquentes sur l'étendue du drame. « 429 familles, soit plus de 4 000 Gabonaises et Gabonais, vont être précipitées dans la vallée de l'ombre de la mort ; 900 enfants scolarisés, actuellement à la charge de ces travailleurs, pourraient ne pas aller au terme de leur année scolaire 2016-2017 », a-t-il déclaré lors du point de presse. Un mouvement de grève observé, il y a peu, dans cette entreprise, a pourtant permis aux parties de tomber d'accord sur le principe du départ négocié qui permet aux travailleurs de bénéficier de certains avantages lors de la rupture du contrat de travail. Le procès-verbal de conciliation qui a permis la levée de la grève n'est malheureusement pas respecté par l'employeur



Le bureau national de l'Onep lors du point de presse lu par la secrétaire nationale Guylaine Mboui Zolo Bâ-Ndong.



Les salariés de Sodexo et Spie OGS, inquiets pour leurs emplois, ont assisté à la déclaration du plus grand syndicat du secteur pétrolier.

du licenciement économique « sans mesures d'accompagnement sociales ». Dans ces conditions, il est évident, à en croire l'Onep, que le solde de tout compte qui se limite aux droits légaux « sera absorbé par les créanciers du fait des crédits en cours dans les banques de la place ».

Au vu des conséquences insupportables du licenciement pour motif économique, le syndicat déclare soutenir les salariés qui ont tout simplement rejeté cette option lors d'une concertation le 17 novembre dernier avec l'employeur. Il demande à l'entreprise de tout faire pour maintenir les emplois et invite le gouvernement à l'y aider. Ce d'autant plus que l'Etat gabonais a une dette vis-à-vis de Sodexo qui s'élèverait aujourd'hui à 10 milliards de Fcfa. L'Onep interpelle une fois de plus le gouvernement afin qu'il procède « au règle-

ment de la société Spie OGS par ses clients », car il a « l'obligation d'accompagner la société Sodexo et ses travailleurs dans cette phase difficile ». Il s'agit là, aux yeux du syndicat, d'une contribution substantielle au maintien des emplois.

Concernant le licenciement pour motif économique de 93 travailleurs, initié par la société Spie OGS, le syndicat s'y oppose de façon farouche. L'employeur étant aujourd'hui en attente de la réponse de l'administration du travail, l'Onep demande à cette dernière de rejeter sa demande. Les conséquences de ce licenciement qui ne s'accompagne d'aucune mesure sociale sont, selon le syndicat, fort « dommageables ». On parle de la paupérisation de nombreuses familles et de l'interruption de la scolarité de centaines d'enfants... Pourtant, « la perte du principal contrat est due principalement à des malversations du management de la société Spie OGS

Total Gabon. Sur cette base, Spie OGS ne peut faire peser la conséquence sur les travailleurs sans le paiement d'un préjudice qui devrait se traduire par des mesures d'accompagnement sociales », fait remarquer l'Onep qui s'étonne, par ailleurs, que la conclusion de nouveaux contrats avec Perenco amène l'entreprise à procéder à de nouvelles embauches pour des contrats à durée déterminée (CDD) alors qu'elle aurait dû « privilégier les employés proposés au licenciement économique ». « L'Onep sollicite du ministre du Travail et de l'Emploi le rejet total de la demande d'autorisation de licenciement économique introduite par la société Spie OGS », conclut le syndicat sur ce dossier.

Maurel & Prom, qui a été au cœur d'une crise qui a failli conduire au déclenchement d'une grève générale illimitée dans tout le secteur pétrolier et activités connexes, est de nouveau dans le viseur de l'Onep. Le syndicat prévoit d'ailleurs de déposer un préavis de grève « dans les tout prochains jours » sur la table de la direction de cette entreprise. Il dénonce en effet, le manque de volonté de la direction générale de Maurel & Prom dans l'application des conclusions de l'accord signé à Libreville le mois dernier. « Au sortir de l'accord de Libreville sur les points de préalable du cahier des charges des employés, les négociations sur les autres points devaient se poursuivre à Port-Gentil le mardi 02 novembre 2016. Celles-ci n'ont finalement débuté que le 15 novembre 2016. Depuis lors, les désaccords subsistent toujours », fait constater le syndicat qui redoute que ces blocages déteignent sur le climat social au sein de l'entreprise. « Quoi qu'il en soit, l'Onep réaffirme sa détermination à user de tous les moyens légaux pour la préservation des intérêts moraux et matériels de ses membres », a averti le syndicat des pétroliers à la fin de son point de presse. Les prochains jours risquent d'être bien chauds dans le secteur qui connaît aujourd'hui une crise sans précédent